

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 décembre 2025

Convocation du 09/12/2025

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 19

L'An deux mille vingt-cinq, le seize du mois de décembre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de décembre, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille et DUDÉ Maïté.

Secrétaire de séance : M. GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas

DCM2025-12-141 **Tourbière des Loges – Validation des actions et demande de subvention pour la mise en place des actions 2026 du plan de gestion :**

Acte 7.5.4 : Finances locales – Subventions

Monsieur l'Adjoint au Maire délégué aux terrains rend compte, d'une part, des actions 2025 réalisées et, d'autre part, des actions 2026 proposées par la ligue pour la protection des oiseaux Anjou dans le cadre du plan de gestion de la tourbière des loges.

Elles peuvent se résumer ainsi :

Actions 2025

- **Action IP 2** : Entretien des parcelles situées sous les lignes électriques et restauration des zones de bas-marais alcalins et zones de landes ;
- **Action CS 5** : Chantier test de gestion d'espèces envahissantes (Fougère aigle) ;
- **Action MS 4** : Coordination globale du projet et production d'une note de synthèse.

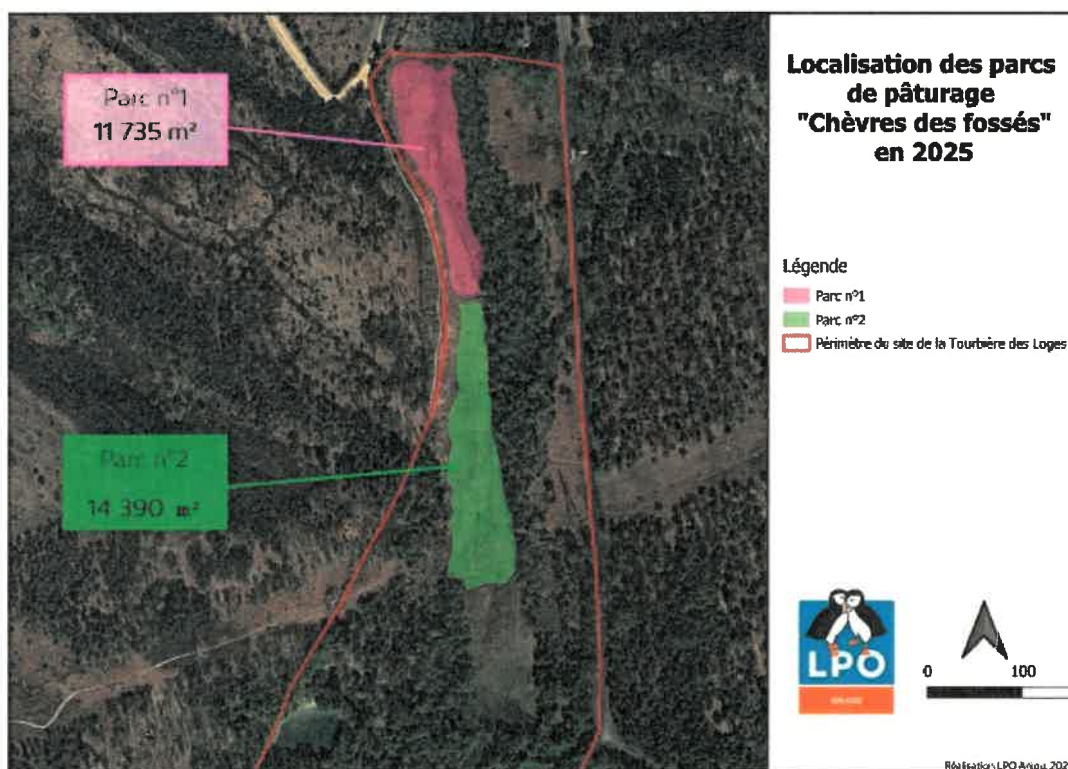


FIGURE 1 : LOCALISATION DES 2 PARCS PATURES PAR LE TROUPEAU DE CHEVRES DES FOSSES EN 2025

Dates « clé » de l'action de pâturage 2025 :

TABEAU 1 : DATES « CLÉ » DE L'ACTION DE PÂTURAGE 2025

	Parc n°1	Parc n°2
Définition du parc (LPO/FDC49/éleveur)	27/05/2025	22/09/2025
Superficie du parc	1,17 ha	1,43 ha
Entrée des chèvres	07/06/2025	26/09/2025
Nombre de chèvres	11	10
Relevé GPS du parc	11/07/2025	13/11/2025
Sortie des chèvres	26/09/2025	20/11/2025
Nombre de jours de présence	112 jours	57 jours

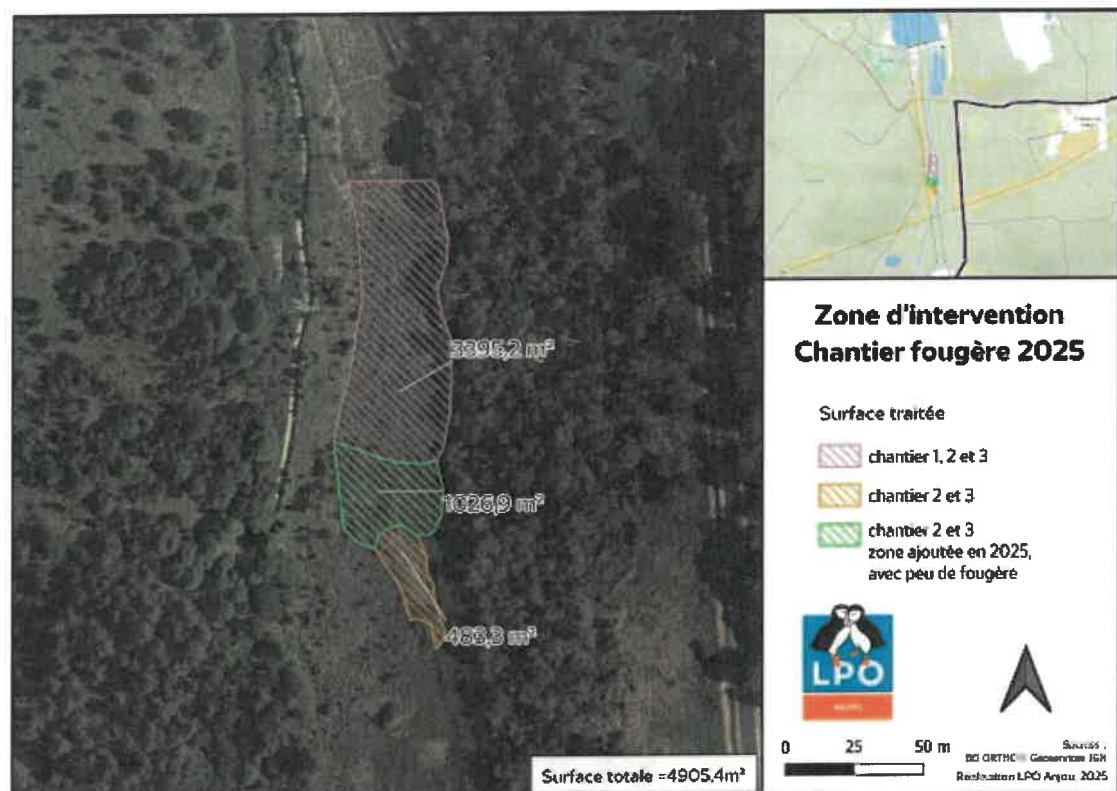


FIGURE 7 : ZONE D'INTERVENTION SUR LA FOUGERE-AIGLE EN 2025

Actions 2026

Action identifiée du Plan de gestion						
Code Action	Intitulé de l'action du plan de gestion	Intitulé 2026	Détail de l'action 2026	Nbre jours LPO Anjou	TOTAL LPO Anjou	Prestation extérieure
IP 2	Amélioration de la gestion des milieux à l'échelle de l'ENS	Accompagnement de l'éleveur de chèvre et de l'action dans son ensemble	- Réalisation et suivi du plan de pâturage - Définition et symbolisation des parcs, relevés GPS post-implantation - Échanges et accompagnement réguliers de l'éleveur au cours de la saison (ajustement de la pression de pâturage)	5	2 900,00 €	2 937,00 €
CS 5	Chantier test de gestion d'espèces envahissantes (Fougère aigle et Molinie)	Lutte contre le développement de la Fougère aigle	- Reconduite de l'action initiée en 2021 sur le même périmètre - Réalisation de 3 sessions de battage de Fougère aigle aux abords directs de la tourbière de pente - Mobilisation du réseau bénévole, organisation de chantiers "nature" de battage	3	1 740,00 €	
MS4	Gestion administrative générale et financière (recherche de partenaires financiers, collaboration avec le PNR LAT, RTE, collectivités, ...)	Coordination globale du projet	- Accompagnement de la structure en charge de l'évaluation et de la rédaction du nouveau plan de gestion (réunion, CoTech, conseils, échanges) - Échange avec la nouvelle responsable du site pour le PNR - Recherche de financements, échange sur projet en cours - Rédaction de la demande de subvention annuelle - Rédaction d'une synthèse annuelle des actions	7	4 060,00 €	
				15	8 700,00 €	2 937,00 €
				11 637,00 €		

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Prend acte des actions 2025

Conclusion LPO :

L'action de pâturage caprin reste une très bonne solution pour le traitement des essences ligneuses du site et doit être nécessairement pérennisée au risque de voir la dynamique végétale se relancer.

Cette année encore, nous avons initialement choisis collectivement de maintenir une stratégie de pâturage basée sur deux vastes parcs plutôt que trois parcs plus petits et cette stratégie semble payante.

Entre les échanges de ressenti avec Mr et Mme Sonnet et nos constats sur le terrain, il s'avère que ces deux parcs ne devraient pas faire l'objet d'un pâturage en 2026 ce qui nous permettra de déplacer le troupeau plus en aval.

Enfin, nous avons pu confirmer cette année la station de Gentiane pneumonanthe présente au sein du parc n°2. Nous y avons dénombré 3 pieds lors de notre visite en date du 25/09/2025.



FIGURE 5 : GENTIANE PNEUMONANTHE LE 25/09/2025

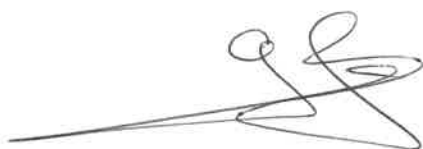
Gestion des espèces envahissantes (fougères aigles) :

TABLEAU 2 : BILAN DE LA PARTICIPATION AUX CHANTIERS MENES EN 2025

Date des chantiers	03/06/2025	02/07/2025	06/08/2025	Total participants
Nombre de participants	7	8	6	21

- Valide l'ensemble des actions 2026 dont le coût s'élève à 11 637€ net de taxes.
- Sollicite du département de Maine et Loire une subvention de 6 982,20€ soit 60% du coût de mise en place des actions de gestion et de connaissance identifiées dans le plan de gestion de la tourbière des Loges.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le dossier de demande de subvention et à le transmettre au Département de Maine et Loire.

**Le secrétaire,
Nicolas GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES**



**Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER**



Envoyé en préfecture le 13/01/2026

Reçu en préfecture le 13/01/2026

Publié le



ID : 049-214900417-20251216-DCM2025_12_141-DE